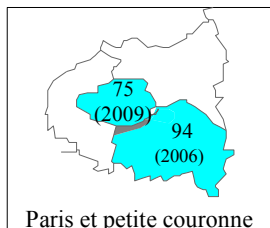


État des opérations de numérisation et de mise en ligne des registres paroissiaux et d'état civil dans les services d'archives publiques au 21 septembre 2010

Cliquer sur le numéro minéralogique pour accéder au site internet



Parmi les départements d'outre-mer, la Martinique devrait mettre en ligne l'état civil courant 2010.

Les archives nationales d'outre-mer ont mis en ligne en janvier 2009 les images numérisées des actes de l'état civil dit des Français d'Algérie (1830-1904), en complément de la base alphabétique mise en ligne en 2003. Les actes numérisés des autres territoires sont mis en ligne progressivement, sont d'ores et déjà consultables les actes d'état-civil de Saint-Domingue (1668-1804), Guyane (1677-1900), Ile Royale (1722-1757), Sainte-Lucie (1765-1788), et Saint-Pierre et Miquelon (1775-1870).

